

11195.

JDC(17).66

ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL  
O.M.V.S

HAUT-COMMISSARIAT

QUELQUES ELEMENTS D'ORIENTATIONS DE L'ETUDE SUR LES  
BASSINS FLUVIAUX ET LACUSTRES EN AFRIQUE DEMANDEE A LA C.E.A.

Cette étude vise à combler une carence souvent constatée à savoir : l'insuffisance des études visant à optimaliser à long terme la construction de barrages le long des bassins versant en Afrique : il s'agit surtout des études de cohérences techniques, économiques, écologiques, financières, etc... sur les grands projets de barrages en Afrique.

L'Afrique étant essentiellement dominée par un climat aride et semi-aride, son économie en général et ses activités agricoles en particulier sont totalement dépendant de la disponibilité aléatoire de l'eau, d'où l'importance d'une gestion rationnelle de cette ressource.

Par ailleurs en dépit du débat intense qui s'est instauré depuis plusieurs années sur la politique des barrages entre les "développeurs" et les "écologistes", la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres est pourtant un facteur d'unité et d'intégration économique dans la mesure où elle concerne souvent plusieurs pays : ce qui pourrait atténuer des effets néfastes de la balcanisation issue de l'exploitation coloniale du continent.

## I - DISCUSSION CRITIQUE DES GRANDS BARRAGES

### 1.1 Arguments en faveur des grands barrages

#### 1.1.1 Des besoins à satisfaire

La réalisation de barrages à vocation multiple constitue en Afrique et au sahel en particulier, une exigence qu'il sera difficile de ne pas prendre en considération. Les contraintes démographiques, économiques, sociales et même politiques actuelles font, qu'une temporisation excessive risque d'avoir de graves conséquences pour l'avenir. Si les pouvoirs publics s'avèrent incapables d'assurer le ravitaillement en denrées alimentaires et produits énergétiques, la situation peut se révéler explosive et aller jusqu'à remettre en question la viabilité économique des pays les plus faibles de la région.

La solution des problèmes fondamentaux des pays Africain passe nécessairement par la mise en valeur des eaux de surface. Le corollaire évident en est la construction de barrages à vocation multiple (hydro-agricole et hydro-électrique notamment : de pareils aménagements, au delà des critiques qui leur sont adressées, sont seuls en mesure de satisfaire, à long terme, les besoins alimentaires et énergétiques de ces pays.

#### 1.1.2 Les besoins alimentaires

L'urgence de redresser, dans les pays, une situation agricole qui a tendance à se dégrader, n'est plus à démontrer. Comme il existe une corrélation positive étroite entre la production agricole per capita et le taux de croissance annuel du PIB per capita en termes réels, c'est toute l'économie qui est pénalisée par une production agricole déficiente.

Pour relever le taux de croissance de l'économie, il s'avère par conséquent indispensable de remédier en premier lieu à la production

agricole, celle-ci étant prise dans l'acception la plus large du terme (y incluant l'élevage). Or, une amélioration dans ce secteur ne saurait être obtenue sans le recours à l'irrigation. Celle-ci a pour effet de doubler les productions et de sécuriser les récoltes. La construction de barrages capable de stocker les eaux de surface et de les relâcher en temps voulu est par conséquent essentielle. L'aménagement de périmètres agricoles à l'intérieur des vallées irriguées constitue une exigence complémentaire dont la bonne marche conditionnera le succès de l'entreprise.

#### 1.1.3 Les besoins énergétiques

La production d'énergie commerciale locale étant jusqu'ici insignifiante dans les pays du sahel, il découle que les combustibles requis doivent être importés. Cette situation se traduit par une dépendance énergétique quasi totale des pays sahéliens vis-à-vis l'étranger. Elle cause, des difficultés commerciales et de paiements grandissantes, la consommation d'énergie commerciale étant en pleine expansion et les prix en forte hausse.

La construction de barrages à forte composante hydro-électrique constitue un moyen de réduire cette dépendance. Il a été montré que la production d'énergie électrique d'origine thermique atteint 95% de la production totale d'électricité dans les pays du sahel. Or, il s'avère possible de lui substituer de l'énergie produite à même le potentiel énergétique des cours d'eau sahéliens. Les économies de combustibles importés qui en résulteront peuvent s'avérer substantielles.

A combien de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) peut-on estimer les quantités de pétrole susceptibles d'être remplacées par l'énergie hydro-électrique?

Les Nations Unies ont évalué à 866 GWh la production totale d'électricité en 1978 dans les pays du sahel seulement dont 824 GWh sont dus au thermique. Sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de la production de 6.46% - taux effectivement observé au cours de la période 1968 - 1978 - on obtient, à l'horizon 2000, une production totale d'énergie électrique d'environ 3400 GWh (chiffre arrondi). Si l'on fait l'hypothèse que les 2/3 de cette énergie pourraient être produits localement sous forme d'hydroélectricité, on arrive à 2300 GWh (soit 525 MW à 50% de facteur d'utilisation), équivalent à une économie de combustibles d'environ 625 600 TEP. En termes de devises étrangères l'économie est d'environ \$ 237 millions US par an (en prix constants 1988), à l'avantage des pays concernés.

Mais pour obtenir de tels résultats, il est indispensable de construire un certain nombre de grands barrages qui s'avèrent seuls en mesure de produire économiquement les quantités d'énergie désirées.

#### 1.1.4 Les autres besoins

Outre les besoins alimentaires et énergétiques, l'édification de barrage visera à satisfaire un certain nombre d'autres besoins importants.

L'élevage sera favorisé, grâce à la production de fourrages en irrigué qui proviendra entièrement de l'eau soutirée des réservoirs de retenue. Une pisciculture d'une certaine envergure devrait voir le jour, permettant d'augmenter la consommation de protéines animales par les populations. L'eau stockée dans les barrages pourra également être utilisée par les entreprises industrielles et minières dont les besoins en eau sont souvent considérables. La régularisation des débits des grands axes fluviaux donnera la possibilité de lutter efficacement contre les inondations, particulièrement redoutables durant les périodes de crues. Autres avantages non négligeables : l'amélioration de la navigation fluviale, celle-ci devant partiellement compenser le manque de voies de communications et de transport. Enfin, l'eau des retenues améliorera dans les grandes agglomérations urbaines, ces dernières faisant état d'une croissance telle que leur approvisionnement futur à partir des aquifères ne peut plus être assuré.

La construction de barrages à vocation multiple se révèle donc indispensable si l'on veut briser les goulots d'étranglement qui entravent l'essor économique et l'amélioration du bien-être en Afrique.

### 1.2 Arguments qui vont à l'encontre des grands barrages

Il existe actuellement en Afrique peu de barrages importants ou d'aménagements hydro-agricoles de grande envergure. Il n'en demeure pas moins que les autorités des pays concernés déploient d'importants efforts pour inciter la communauté internationale à financer de tels ouvrages. Si certaines précautions ne sont pas prises, ces derniers risqueront de ne pas répondre aux espoirs que leurs promoteurs y ont mis.

C'est que, affirment les détracteurs des grands barrages, les projets mis de l'avant souffrent parfois de sérieux handicaps dont les conséquences ne sont pas sans affecter et les pays donneurs et les pays récipiendaires. Les objections sont de plusieurs ordres, et il est possible de les résumer sous les rubriques suivantes :

- des coûts d'investissement élevés
- une rentabilité souvent décevante
- les difficultés des grands aménagements hydro-agricoles
- une méconnaissance des effets d'ordre écologique, social et sociologique
- une absence de planification des bassins versants

#### 1.2.1 Des coûts d'investissement élevés

La première chose qui saute aux yeux, c'est le coût élevé des grands barrages. Ces coûts sont, de surcroît, d'année en année, aggravés par l'inflation. Or, les capitaux doivent, pour leur plus grande part, être trouvés à l'extérieur, de sorte que la réalisation des barrages repose presqu'exclusivement sur l'aide étrangère.

Mais une telle situation n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. Des investissements aussi importants sont-ils faisables et justifiés? Les bailleurs de fonds sont-ils prêts à faire l'effort nécessaire et à consentir des prêts qui risquent de dépasser plusieurs

milliards de dollars? Les pays récipiendaires sont-ils en état de s'acquitter des frais locaux, ou même seulement des frais récurrents, tout en contribuant à financer d'autres programmes tout aussi indispensables? Est-il possible de trouver les ressources humaines et institutionnelles requises pour réaliser des projets aussi coûteux?

#### 1.2.2 Une rentabilité décevante

Il importe de distinguer ici entre les barrages ayant une composante énergétique et les barrages à vocation hydro-agricole.

En ce qui concerne les premiers, on peut affirmer que la rentabilité économique est en règle générale, assurée, la production hydroélectrique n'ayant généralement pas de peine à s'affirmer face à une production thermique dont les frais d'opération sont considérables. En revanche, la rentabilité financière est beaucoup moins certaine en raison des coûts d'investissements élevés, la nécessité qu'il y a de réaliser souvent des installations thermiques d'appoint et l'aspect hydro-agricole qui grève lourdement la rentabilité de l'investissement.

Les barrages à vocation hydro-agricole, quant à eux, ont souvent - c'est un fait connu - une rentabilité financière peu élevée, lorsqu'elle n'est pas franchement négative. Les grands périmètres irrigués à l'aide de méthodes modernes et animés par de grandes sociétés d'intervention n'ont, jusqu'ici, pas réussi à s'imposer et ont causé de nombreuses frustrations aux organismes d'aide. On voit mal comment les gouvernements concernés peuvent, en l'absence d'une rentabilité acceptable, assumer le service de la dette et même se charger des frais récurrents assez importants dans un contexte d'aménagements hydro-agricoles sans une aide supplémentaire de l'étranger.

#### 1.2.3 Les difficultés des grands aménagements hydro-agricoles

Le coût de l'hectare irrigué est très élevé et peut dépasser \$ 25,000 ce qui, pour un aménagement de 100,000 ha, atteindra \$ 2,5 milliards. Même si de pareils montants s'étendent sur plusieurs dizaines d'année, il peut tout simplement arriver que les moyens requis ne soient pas disponibles. Par ailleurs, les frais récurrents et les frais de maintenance sont tels qu'ils peuvent excéder les possibilités financières des gouvernements concernés.

C'est dire que l'avenir des grands périmètres irrigués est loin d'être rose et que les résultats obtenus n'incitent pas particulièrement les bailleurs de fonds à se lancer tête baissée dans de telles entreprises.

#### 1.2.4 Une méconnaissance des effets d'ordre écologiques, social et sociologique

Les conséquences, à terme, d'un grand barrage sur l'écologie et les populations vivant dans les vallées des fleuves affectées par l'aménagement, sont généralement mal connues. Les études faites à ce sujet révèlent des situations souvent difficiles, voire dangereuses. L'inondation des terres causée par la réserve de retenue, occasionne le

déracinement de milliers, voire de dizaines de milliers de paysans qui doivent être relocalisés ailleurs. Le barrage a des effets défavorables sur l'environnement, la faune et la flore. Il impose des méthodes de cultures nouvelles qui se traduisent par des changements dans la tenue des terres, une mutation des comportements, des modes de vie et de travail des paysans. Cette situation peut conduire à l'éclatement de cellule familiale et à une importante émigration vers les villes. Les répercussions d'ordre psychologique et sociologique ne doivent pas non plus être négligées.

#### 1.2.5 Une carence de statistiques de base

Les adversaires des grands barrages et aménagements hydro-agricoles font souvent état de l'impossibilité d'effectuer des études sérieuses du fait d'une carence presque totale de statistiques de base. Les calculs de rentabilité des investissements à effectuer en sont inévitablement influencés ce qui peut causer de graves dissortions dans les coûts et les résultats attendus.

Les données qui font le plus souvent défaut traitent des aspects suivants :

- l'hydrologie, les débits, les régimes des inondations et les crues
- la géologie (connaissances indispensables pour asseoir les fondations des barrages)
- les nappes phréatiques et les aquifères
- la sédimentation
- l'évapotranspiration
- les modèles de simulation des principaux cours d'eau
- l'écologie et l'environnement dans les vallées des fleuves et des rivières
- les caractéristiques de l'offre et de la demande d'énergie et les possibilités d'interconnexion avec les pays voisins
- les conditions de la navigation fluviale
- la pêche continentale et la pisciculture
- les superficies irrigables et non-irrigables, la qualité des terres arables, les infrastructures d'irrigation existantes ou requises
- le volume d'eau disponible dans les principaux cours d'eau
- les activités économiques existantes ou proposées (industries, mines, tourisme, transports...)
- les facteurs sociaux ou sociologiques

En présence de telles lacunes, de nombreux observateurs arrivent à la conclusion qu'un projet de barrage conduira presqu'infailliblement à une utilisation moins qu'optimale des ressources.

#### IV - OBJECTIFS DE L'ETUDE

A la lumière de ces avantages et inconvénients l'étude devra :

- indiquer le rôle possible du développement multisectoriel des bassins fluviaux et lacustres en Afrique par lequel des Etats riverains d'un même bassin peuvent avantageusement mettre en commun certaines de leurs ressources pour instaurer une coopération fructueuse et solidaire, basée sur un développement intégré les préparant ainsi à instaurer une intégration économique par des pôles de croissance capables de dynamiser les économies nationales.
- faire ressortir les avantages liés à une telle approche sous-régionale pour résoudre les domaines aussi variées que : l'irrigation, la navigation, l'alimentation en eau des centres urbains, l'hydroélectricité, la protection de l'environnement, le reconditionnement du milieu naturel etc...

Cette étude qui intéresse la plupart des responsables des organisations intergouvernementales africaines, pourrait constituer la toile de fonds des futures discussions entre eux et les bailleurs de fonds sur les modalités de la réalisation des programmes envisagés pour la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres.

Elle devra ainsi répondre aux différentes préoccupations et inquiétudes souvent véhiculées naïvement par la presse nationale et internationale et qui retardent gravement la mise rapide des programmes existants et par delà le redressement économique de l'Afrique.

Dans la réalisation de cette étude, il sera évidemment entrepris des études de cas sur les programmes existants des organisations intergouvernementales comme l'OMVS, pour appuyer les différentes analyses sur des faits réels pouvant servir à la définition de stratégies de développement intégré des bassins fluviaux et lacustres réalistes, dont la mise en œuvre pourrait constituer une des réponses possibles à la crise économique Africaine actuelle.

Il serait enfin opportun que cette étude intègre de développement des bassins fluviaux et lacustres au plan de Lagos et aux différents programmes de redressement économique et financier retenus pour l'Afrique.

C'est pour toutes ces raisons que l'OMVS, avec l'appui technique du PNUD et de la CEA a décidé d'entreprendre en collaboration avec les Organisations soeurs telles que Liptako Gourma et l'OMVG etc... La présente étude pour enrichir le débat instauré depuis quelques années entre les "Développeurs" et les "écologistes" sur la politique des grands barrages.

ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal  
O.M.V.S

HAUT-COMMISSARIAT

DDC 70.34

QUELQUES ELEMENTS D'ORIENTATIONS DE L'ETUDE SUR LES  
BASSINS FLUVIAUX ET LACUSTRES EN AFRIQUE DEMANDEE A LA C.E.A.

Cette étude vise à combler une lacune souvent constatée à savoir : L'insuffisance des études visant à optimaliser à long terme la construction de barrages le long des bassins versants en Afrique : il s'agit surtout des études de cohérences techniques, économiques, écologiques, financières, etc... sur les grands projets de barrages en Afrique.

L'Afrique étant essentiellement dominée par un climat aride et semi-aride, son économie en général et ses activités agricoles en particulier sont totalement dépendantes de la disponibilité aléatoire de l'eau, d'où l'importance d'une gestion rationnelle de cette ressource.

Par ailleurs en dépit du débat intense qui s'est instauré depuis plusieurs années sur la politique des barrages entre les "développeurs" et les "écologistes", la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres est pourtant un facteur d'unité et d'intégration économique dans la mesure où elle concerne souvent plusieurs pays : ce qui pourrait atténuer des effets néfastes de la balkanisation issue de l'exploitation coloniale du continent.

## I - DISCUSSION CRITIQUE DES GRANDS BARRAGES

### 1.1 Arguments en faveur des grands barrages

#### 1.1.1 Des besoins à satisfaire

La réalisation de barrages à vocation multiple constitue en Afrique et au sahel en particulier, une exigence qu'il sera difficile de ne pas prendre en considération. Les contraintes démographiques, économiques, sociales et même politiques actuelles font, qu'une temporisation excessive risque d'avoir de graves conséquences pour l'avenir. Si les pouvoirs publics s'avèrent incapables d'assurer le ravitaillement en denrées alimentaires et produits énergétiques, la situation peut se révéler explosive et aller jusqu'à remettre en question la viabilité économique des pays les plus faibles de la région.

La solution des problèmes fondamentaux des pays Africains passe nécessairement par la mise en valeur des eaux de surface. Le corollaire évident en est la construction de barrages à vocation multiple (hydro-agricole et hydro-électrique notamment) : de pareils aménagements, au delà des critiques qui leur sont adressées, sont seuls en mesure de satisfaire, à long terme, les besoins alimentaires et énergétiques de ces pays.

#### 1.1.2 Les besoins alimentaires

L'urgence de redresser, dans les pays, une situation agricole qui a tendance à se dégrader, n'est plus à démontrer. Comme il existe une corrélation positive étroite entre la production agricole per capita et le taux de croissance annuel du PIB per capita en termes réels, c'est toute l'économie qui est pénalisée par une production agricole déficitaire.

Pour relever le taux de croissance de l'économie, il s'avère par conséquent indispensable de remédier en premier lieu à la production

agricole, celle-ci étant prise dans l'acception la plus large du terme (y incluant l'élevage). Or, une amélioration dans ce secteur ne saurait être obtenue sans le recours à l'irrigation. Celle-ci a pour effet de doubler les productions et de sécuriser les récoltes. La construction de barrages capable de stocker les eaux de surface et de les relâcher en temps voulu est par conséquent essentielle. L'aménagement de périmètres agricoles à l'intérieur des vallées irriguées constitue une exigence complémentaire dont la bonne marche conditionnera le succès de l'entreprise.

#### 1.1.3 Les besoins énergétiques

La production d'énergie commerciale locale étant jusqu'ici insignifiante dans les pays du sahel, il découle que les combustibles requis doivent être importés. Cette situation se traduit par une dépendance énergétique quasi totale des pays sahéliens vis-à-vis de l'étranger. Elle cause, des difficultés commerciales et de paiements grandissantes, la consommation d'énergie commerciale étant en pleine expansion et les prix en forte hausse.

La construction de barrages à forte composante hydro-électrique constitue un moyen de réduire cette dépendance. Il a été montré que la production d'énergie électrique d'origine thermique atteint 95% de la production totale d'électricité dans les pays du sahel. Or, il s'avère possible de lui substituer de l'énergie produite à partir du potentiel énergétique des cours d'eau sahéliens. Les économies de combustibles importés qui en résulteront peuvent s'avérer substantielles.

A combien de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) peut-on estimer les quantités de pétrole susceptibles d'être remplacées par l'énergie hydro-électrique?

Les Nations Unies ont évalué à 866 GWh la production totale d'électricité en 1978 dans les pays du sahel seulement dont 824 GWh sont dus au thermique. Sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de la production de 6.46% - taux effectivement observé au cours de la période 1968 - 1978 - on obtient, à l'horizon 2000, une production totale d'énergie électrique d'environ 3400 GWh (chiffre arrondi). Si l'on fait l'hypothèse que les 2/3 de cette énergie pourraient être produits localement sous forme d'hydroélectricité, on arrive à 2300 GWh (soit 525 MW à 50% de facteur d'utilisation), équivalent à une économie de combustibles d'environ 625 600 TEP. En termes de devises étrangères l'économie est d'environ \$ 237 millions US par an (en prix constants 1988), à l'avantage des pays concernés.

Mais pour obtenir de tels résultats, il est indispensable de construire un certain nombre de grands barrages qui s'avèrent seuls en mesure de produire économiquement les quantités d'énergie désirées.

#### 1.1.4 Les autres besoins

Outre les besoins alimentaires et énergétiques, l'édification de barrages visera à satisfaire un certain nombre d'autres besoins importants.

L'élevage sera favorisé, grâce à la production de fourrages en irrigué qui proviendra entièrement de l'eau soutirée des réservoirs de retenue. Une pisciculture d'une certaine envergure devrait voir le jour, permettant d'augmenter la consommation de protéines animales par les populations. L'eau stockée dans les barrages pourra également être utilisée par les entreprises industrielles et minières dont les besoins en eau sont souvent considérables. La régularisation des débits des grands axes fluviaux donnera la possibilité de lutter efficacement contre les inondations, particulièrement redoutables durant les périodes de crues. Autres avantages non négligeables : l'amélioration de la navigation fluviale, celle-ci devant partiellement compenser le manque de voies de communications et de transport. Enfin, l'eau des retenues améliorera dans les grandes agglomérations urbaines, ces dernières faisant état d'une croissance telle que leur approvisionnement futur à partir des aquifères ne peut plus être assuré.

La construction de barrages à vocation multiple se révèle donc indispensable si l'on veut briser les goulots d'étranglement qui entravent l'essor économique et l'amélioration du bien-être en Afrique.

### 1.2 Arguments qui vont à l'encontre des grands barrages

Il existe actuellement en Afrique peu de barrages importants ou d'aménagements hydro-agricoles de grande envergure. Il n'en demeure pas moins que les autorités des pays concernés déploient d'importants efforts pour inciter la communauté internationale à financer de tels ouvrages. Si certaines précautions ne sont pas prises, ces derniers risqueront de ne pas répondre aux espoirs que leurs promoteurs y ont mis.

C'est que, affirment les détracteurs des grands barrages, les projets mis en avant souffrent parfois de sérieux handicaps dont les conséquences ne sont pas sans affecter et les pays donneurs et les pays récipiendaires. Les objections sont de plusieurs ordres, et il est possible de les résumer sous les rubriques suivantes :

- des coûts d'investissement élevés
- une rentabilité souvent décevante
- les difficultés des grands aménagements hydro-agricoles
- une méconnaissance des effets d'ordre écologique, social et sociologique
- une absence de planification des bassins versants

#### 1.2.1 Des coûts d'investissement élevés

La première chose qui saute aux yeux, c'est le coût élevé des grands barrages. Ces coûts sont, de surcroît, d'année en année, aggravés par l'inflation. Or, les capitaux doivent, pour leur plus grande part, être trouvés à l'extérieur, de sorte que la réalisation des barrages repose presqu'exclusivement sur l'aide étrangère.

Mais une telle situation n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. Des investissements aussi importants sont-ils faisables et justifiés ? Les bailleurs de fonds sont-ils prêts à faire l'effort nécessaire et à consentir des prêts qui risquent de dépasser plusieurs

milliards de dollars ? Les pays récipiendaires sont-ils en état de s'acquitter des frais locaux, ou même seulement des frais récurrents, tout en contribuant à financer d'autres programmes tout aussi indispensables ? Est-il possible de trouver les ressources humaines et institutionnelles requises pour réaliser des projets aussi coûteux ?

#### 1.2.2 Une rentabilité décevante

Il importe de distinguer ici entre les barrages ayant une composante énergétique et les barrages à vocation hydro-agricole.

En ce qui concerne les premiers, on peut affirmer que la rentabilité économique est en règle générale, assurée, la production hydroélectrique n'ayant généralement pas de peine à s'affirmer face à une production thermique dont les frais d'opération sont considérables. En revanche, la rentabilité financière est beaucoup moins certaine en raison des coûts d'investissements élevés, la nécessité qu'il y a de réaliser souvent des installations thermiques d'appoint et l'aspect hydro-agricole qui grève lourdement la rentabilité de l'investissement.

Les barrages à vocation hydro-agricole, quant à eux, ont souvent - c'est un fait connu - une rentabilité financière peu élevée, lorsqu'elle n'est pas franchement négative. Les grands pérимètres irrigués à l'aide de méthodes modernes et animés par de grandes sociétés d'intervention n'ont, jusqu'ici, pas réussi à s'imposer et ont causé de nombreuses frustrations aux organismes d'aide. On voit mal comment les gouvernements concernés peuvent, en l'absence d'une rentabilité acceptable, assumer le service de la dette et même se charger des frais récurrents assez importants dans un contexte d'aménagements hydro-agricoles sans une aide supplémentaire de l'étranger.

#### 1.2.3 Les difficultés des grands aménagements hydro-agricoles

Le coût de l'hectare aménagé est très élevé se situant entre 8.000 et 10.000 \$ ce qui, pour un programme d'aménagement de 375,000 ha, atteindra \$ 3,75 milliards, ce qui est un coût prohibitif pour nos Etats confrontés aux ajustements structurels. Même si de pareils montants s'étendent sur plusieurs dizaines d'année, il peut tout simplement arriver que les moyens requis ne soient pas disponibles. Par ailleurs, les frais récurrents et les frais de maintenance sont tels qu'ils peuvent excéder les possibilités financières des gouvernements concernés.

C'est dire que l'avenir des pérимètres irrigués est loin d'être rose et que les résultats obtenus n'incitent pas particulièrement les bailleurs de fonds à se lancer dans de telles entreprises.

#### 1.2.4 Une méconnaissance des effets d'ordre écologiques, social et sociologique

Les conséquences, à terme, d'un grand barrage sur l'écologie et les populations vivant dans les vallées des fleuves affectées par l'aménagement, sont généralement mal connues. Les études faites à ce sujet révèlent des situations souvent difficiles, voire dangereuses. L'inondation des terres causée par la réserve de retenue, occasionne le

déracinement de milliers, voire de dizaines de milliers de paysans qui doivent être recasés ailleurs. Le barrage a des effets défavorables sur l'environnement, la faune et la flore. Il impose des méthodes de cultures nouvelles qui se traduisent par des changements dans la tenue des terres, une mutation des comportements, des modes de vie et de travail des paysans. Cette situation peut conduire à l'éclatement de la cellule familiale et à une importante émigration vers les villes. Les répercussions d'ordre psychologique et sociologique ne doivent pas non plus être négligées.

#### 1.2.5 Une carence de statistiques de base

Les adversaires des grands barrages et aménagements hydro-agricoles font souvent état de l'impossibilité d'effectuer des études sérieuses du fait d'une carence presque totale de statistiques de base. Les calculs de rentabilité des investissements à effectuer en sont inévitablement influencés ce qui peut causer de graves distorsions dans les coûts et les résultats attendus.

Les données qui font le plus souvent défaut traitent des aspects suivants :

- l'hydrologie, les débits, les régimes des inondations et les crues
- la géologie (connaissances indispensables pour asseoir les fondations des barrages)
- les nappes phréatiques et les aquifères
- la sédimentation
- l'évapotranspiration
- les modèles de simulation des principaux cours d'eau
- l'écologie et l'environnement dans les vallées des fleuves et des rivières
- les caractéristiques de l'offre et de la demande d'énergie et les possibilités d'interconnexion avec les pays voisins
- les conditions de la navigation fluviale
- la pêche continentale et la pisciculture
- les superficies irrigables et non-irrigables, la qualité des terres arables, les infrastructures d'irrigation existantes ou requises
- le volume d'eau disponible dans les principaux cours d'eau
- les activités économiques existantes ou proposées (industries, mines, tourisme, transports...)
- les facteurs sociaux ou sociologiques

En présence de telles lacunes, de nombreux observateurs arrivent à la conclusion qu'un projet de barrage conduira presqu'inafiablement à une utilisation moins qu'optimale des ressources.

#### IV - OBJECTIFS DE L'ETUDE

A la lumière de ces avantages et inconvénients l'étude devra :

- indiquer le rôle possible du développement multisectoriel des bassins fluviaux et lacustres en Afrique par lequel des Etats riverains d'un même bassin peuvent avantageusement mettre en commun certaines de leurs ressources pour instaurer une coopération fructueuse et solidaire, basée sur un développement intégré les préparant ainsi à instaurer une intégration économique par des pôles de croissance capables de dynamiser les économies nationales.
- faire ressortir les avantages liés à une telle approche sous-régionale pour résoudre les domaines aussi variées que : l'irrigation, la navigation, l'alimentation en eau des centres urbains, l'hydroélectricité, la protection de l'environnement, le reconditionnement du milieu naturel etc...

Cette étude qui intéresse la plupart des responsables des organisations intergouvernementales africaines, pourrait constituer la toile de fonds des futures discussions entre eux et les bailleurs de fonds sur les modalités de la réalisation des programmes envisagés pour la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres.

Elle devra ainsi répondre aux différentes préoccupations et inquiétudes souvent véhiculées naïvement par la presse nationale et internationale et qui retardent gravement la mise en oeuvre rapide des programmes existants et par delà elle le redressement économique de l'Afrique.

Dans la réalisation de cette étude, il sera évidemment entrepris des études de cas sur les programmes existants des organisations intergouvernementales comme l'OMVS, pour appuyer les différentes analyses sur des faits réels pouvant servir à la définition de stratégies réalistes de développement intégré des bassins fluviaux et lacustres, dont la mise en oeuvre pourrait constituer une des réponses possibles à la crise économique Africaine actuelle.

Il serait par ailleurs opportun que cette étude prenne en compte le plan de Lagos et les différents programmes de redressement économique et financier retenus pour l'Afrique.

Enfin cette étude devra être le maillon de l'étude sur les efforts de rationalisation des organisations inter-gouvernementales et comporter des orientations pour la restructuration des organisations des Bassins fluviaux et lacustres.

Pour toutes ces raisons, le Haut-Commissariat de l'OMVS, souhaite obtenir l'appui du PNUD et de la C.E.A pour la réalisation de cette étude et la mise sur pieds d'une commission des Bassins fluviaux et lacustres en Afrique, première étape d'une rationalisation et d'une intégration des O.I.G chargés de l'Aménagement des Bassins fluviaux et lacustres.

•  
-----  
• • •

ORGANISATION POUR LA MISE  
EN VALEUR DU FLEUVE SENEgal  
O.M.V.S

AS/SDM

HAUT-COMMISSARIAT

QUELQUES ELEMENTS D'ORIENTATIONS DE L'ETUDE SUR LES  
BASSINS FLUVIAUX ET LACUSTRES EN AFRIQUE DEMANDEE A LA C.E.A.

Cette étude vise à combler une lacune souvent constatée à savoir : L'insuffisance des études visant à optimaliser à long terme la construction de barrages le long des bassins versants en Afrique : il s'agit surtout des études de cohérences techniques, économiques, écologiques, financières, etc... sur les grands projets de barrages en Afrique.

L'Afrique étant essentiellement dominée par un climat aride et semi-aride, son économie en général et ses activités agricoles en particulier sont totalement dépendantes de la disponibilité aléatoire de l'eau, d'où l'importance d'une gestion rationnelle de cette ressource.

Par ailleurs en dépit du débat intense qui s'est instauré depuis plusieurs années sur la politique des barrages entre les "développeurs" et les "écologistes", la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres est pourtant un facteur d'unité et d'intégration économique dans la mesure où elle concerne souvent plusieurs pays : ce qui pourrait atténuer des effets néfastes de la balcanisation issue de l'exploitation coloniale du continent.

## I - DISCUSSION CRITIQUE DES GRANDS BARRAGES

### 1.1 Arguments en faveur des grands barrages

#### 1.1.1 Des besoins à satisfaire

La réalisation de barrages à vocation multiple constitue en Afrique et au sahel en particulier, une exigence qu'il sera difficile de ne pas prendre en considération. Les contraintes démographiques, économiques, sociales et même politiques actuelles font, qu'une temporisation excessive risque d'avoir de graves conséquences pour l'avenir. Si les pouvoirs publics s'avèrent incapables d'assurer le ravitaillement en denrées alimentaires et produits énergétiques, la situation peut se révéler explosive et aller jusqu'à remettre en question la viabilité économique des pays les plus faibles de la région.

La solution des problèmes fondamentaux des pays Africains passe nécessairement par la mise en valeur des eaux de surface. Le corollaire évident en est la construction de barrages à vocation multiple (hydro-agricole et hydro-électrique notamment) : de pareils aménagements, au delà des critiques qui leur sont adressées, sont seuls en mesure de satisfaire, à long terme, les besoins alimentaires et énergétiques de ces pays.

#### 1.1.2 Les besoins alimentaires

L'urgence de redresser, dans les pays, une situation agricole qui a tendance à se dégrader, n'est plus à démontrer. Comme il existe une corrélation positive étroite entre la production agricole per capita et le taux de croissance annuel du PIB per capita en termes réels, c'est toute l'économie qui est pénalisée par une production agricole déficiente.

Pour relever le taux de croissance de l'économie, il s'avère par conséquent indispensable de remédier en premier lieu à la production

agricole, celle-ci étant prise dans l'acception la plus large du terme (y incluant l'élevage). Or, une amélioration dans ce secteur ne saurait être obtenue sans le recours à l'irrigation. Celle-ci a pour effet de doubler les productions et de sécuriser les récoltes. La construction de barrages capable de stocker les eaux de surface et de les relâcher en temps voulu est par conséquent essentielle. L'aménagement de périmètres agricoles à l'intérieur des vallées irriguées constitue une exigence complémentaire dont la bonne marche conditionnera le succès de l'entreprise.

#### 1.1.3 Les besoins énergétiques

La production d'énergie commerciale locale étant jusqu'ici insignifiante dans les pays du sahel, il découle que les combustibles requis doivent être importés. Cette situation se traduit par une dépendance énergétique quasi totale des pays sahéliens vis-à-vis de l'étranger. Elle cause, des difficultés commerciales et de paiements grandissantes, la consommation d'énergie commerciale étant en pleine expansion et les prix en forte hausse.

La construction de barrages à forte composante hydro-électrique constitue un moyen de réduire cette dépendance. Il a été montré que la production d'énergie électrique d'origine thermique atteint 95% de la production totale d'électricité dans les pays du sahel. Or, il s'avère possible de lui substituer de l'énergie produite à partir du potentiel énergétique des cours d'eau sahéliens. Les économies de combustibles importés qui en résulteront peuvent s'avérer substantielles.

A combien de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) peut-on estimer les quantités de pétrole susceptibles d'être remplacées par l'énergie hydro-électrique?

Les Nations Unies ont évalué à 866 GWh la production totale d'électricité en 1978 dans les pays du sahel seulement dont 824 GWh sont dus au thermique. Sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de la production de 6.46% - taux effectivement observé au cours de la période 1968 - 1978 - on obtient, à l'horizon 2000, une production totale d'énergie électrique d'environ 3400 GWh (chiffre arrondi). Si l'on fait l'hypothèse que les 2/3 de cette énergie pourraient être produits localement sous forme d'hydroélectricité, on arrive à 2300 GWh (soit 525 MW à 50% de facteur d'utilisation), équivalent à une économie de combustibles d'environ 625 600 TEP. En termes de devises étrangères l'économie est d'environ \$ 237 millions US par an (en prix constants 1988), à l'avantage des pays concernés.

Mais pour obtenir de tels résultats, il est indispensable de construire un certain nombre de grands barrages qui s'avèrent seuls en mesure de produire économiquement les quantités d'énergie désirées.

#### 1.1.4 Les autres besoins

Outre les besoins alimentaires et énergétiques, l'édification de barrages visera à satisfaire un certain nombre d'autres besoins importants.

L'élevage sera favorisé, grâce à la production de fourrages en irrigué qui proviendra entièrement de l'eau soutirée des réservoirs de retenue. Une pisciculture d'une certaine envergure devrait voir le jour, permettant d'augmenter la consommation de protéines animales par les populations. L'eau stockée dans les barrages pourra également être utilisée par les entreprises industrielles et minières dont les besoins en eau sont souvent considérables. La régularisation des débits des grands axes fluviaux donnera la possibilité de lutter efficacement contre les inondations, particulièrement redoutables durant les périodes de crues. Autres avantages non négligeables : l'amélioration de la navigation fluviale, celle-ci devant partiellement compenser le manque de voies de communications et de transport. Enfin, l'eau des retenues améliorera dans les grandes agglomérations urbaines, ces dernières faisant état d'une croissance telle que leur approvisionnement futur à partir des aquifères ne peut plus être assuré.

La construction de barrages à vocation multiple se révèle donc indispensable si l'on veut briser les goulots d'étranglement qui entravent l'essor économique et l'amélioration du bien-être en Afrique.

### 1.2 Arguments qui vont à l'encontre des grands barrages

Il existe actuellement en Afrique peu de barrages importants ou d'aménagements hydro-agricoles de grande envergure. Il n'en demeure pas moins que les autorités des pays concernés déploient d'importants efforts pour inciter la communauté internationale à financer de tels ouvrages. Si certaines précautions ne sont pas prises, ces derniers risqueront de ne pas répondre aux espoirs que leurs promoteurs y ont mis.

C'est que, affirment les détracteurs des grands barrages, les projets mis en avant souffrent parfois de sérieux handicaps dont les conséquences ne sont pas sans affecter et les pays donneurs et les pays récipiendaires. Les objections sont de plusieurs ordres, et il est possible de les résumer sous les rubriques suivantes :

- des coûts d'investissement élevés
- une rentabilité souvent décevante
- les difficultés des grands aménagements hydro-agricoles
- une méconnaissance des effets d'ordre écologique, social et sociologique
- une absence de planification des bassins versants

#### 1.2.1 Des coûts d'investissement élevés

La première chose qui saute aux yeux, c'est le coût élevé des grands barrages. Ces coûts sont, de surcroît, d'année en année, aggravés par l'inflation. Or, les capitaux doivent, pour leur plus grande part, être trouvés à l'extérieur, de sorte que la réalisation des barrages repose presqu'exclusivement sur l'aide étrangère.

Mais une telle situation n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. Des investissements aussi importants sont-ils faisables et justifiés ? Les bailleurs de fonds sont-ils prêts à faire l'effort nécessaire et à consentir des prêts qui risquent de dépasser plusieurs

milliards de dollars ? Les pays récipiendaires sont-ils en état de s'acquitter des frais locaux, ou même seulement des frais récurrents, tout en contribuant à financer d'autres programmes tout aussi indispensables ? Est-il possible de trouver les ressources humaines et institutionnelles requises pour réaliser des projets aussi coûteux ?

#### 1.2.2 Une rentabilité décevante

Il importe de distinguer ici entre les barrages ayant une composante énergétique et les barrages à vocation hydro-agricole.

En ce qui concerne les premiers, on peut affirmer que la rentabilité économique est en règle générale, assurée, la production hydroélectrique n'ayant généralement pas de peine à s'affirmer face à une production thermique dont les frais d'opération sont considérables. En revanche, la rentabilité financière est beaucoup moins certaine en raison des coûts d'investissements élevés, la nécessité qu'il y a de réaliser souvent des installations thermiques d'appoint et l'aspect hydro-agricole qui grève lourdement la rentabilité de l'investissement.

Les barrages à vocation hydro-agricole, quant à eux, ont souvent - c'est un fait connu - une rentabilité financière peu élevée, lorsqu'elle n'est pas franchement négative. Les grands périmètres irrigués à l'aide de méthodes modernes et animés par de grandes sociétés d'intervention n'ont, jusqu'ici, pas réussi à s'imposer et ont causé de nombreuses frustrations aux organismes d'aide. On voit mal comment les gouvernements concernés peuvent, en l'absence d'une rentabilité acceptable, assumer le service de la dette et même se charger des frais récurrents assez importants dans un contexte d'aménagements hydro-agricoles sans une aide supplémentaire de l'étranger.

#### 1.2.3 Les difficultés des grands aménagements hydro-agricoles

Le coût de l'hectare aménagé est très élevé se situant entre 8.000 et 10.000 \$ ce qui, pour un programme d'aménagement de 375,000 ha, atteindra \$ 3,75 milliards, ce qui est un coût prohibitif pour nos Etats confrontés aux ajustements structurels. Même si de pareils montants s'étendent sur plusieurs dizaines d'année, il peut tout simplement arriver que les moyens requis ne soient pas disponibles. Par ailleurs, les frais récurrents et les frais de maintenance sont tels qu'ils peuvent excéder les possibilités financières des gouvernements concernés.

C'est dire que l'avenir des périmètres irrigués est loin d'être rose et que les résultats obtenus n'incitent pas particulièrement les bailleurs de fonds à se lancer dans de telles entreprises.

#### 1.2.4 Une méconnaissance des effets d'ordre écologiques, social et sociologique

Les conséquences, à terme, d'un grand barrage sur l'écologie et les populations vivant dans les vallées des fleuves affectées par l'aménagement, sont généralement mal connues. Les études faites à ce sujet révèlent des situations souvent difficiles, voire dangereuses. L'inondation des terres causée par la réserve de retenue, occasionne le

déracinement de milliers, voire de dizaines de milliers de paysans qui doivent être recasés ailleurs. Le barrage a des effets défavorables sur l'environnement, la faune et la flore. Il impose des méthodes de cultures nouvelles qui se traduisent par des changements dans la tenue des terres, une mutation des comportements, des modes de vie et de travail des paysans. Cette situation peut conduire à l'éclatement de la cellule familiale et à une importante émigration vers les villes. Les répercussions d'ordre psychologique et sociologique ne doivent pas non plus être négligées.

#### 1.2.5 Une carence de statistiques de base

Les adversaires des grands barrages et aménagements hydro-agricoles font souvent état de l'impossibilité d'effectuer des études sérieuses du fait d'une carence presque totale de statistiques de base. Les calculs de rentabilité des investissements à effectuer en sont inévitablement influencés ce qui peut causer de graves distorsions dans les coûts et les résultats attendus.

Les données qui font le plus souvent défaut traitent des aspects suivants :

- l'hydrologie, les débits, les régimes des inondations et les crues
- la géologie (connaissances indispensables pour asseoir les fondations des barrages)
- les nappes phréatiques et les aquifères
- la sédimentation
- l'évapotranspiration
- les modèles de simulation des principaux cours d'eau
- l'écologie et l'environnement dans les vallées des fleuves et des rivières
- les caractéristiques de l'offre et de la demande d'énergie et les possibilités d'interconnexion avec les pays voisins
- les conditions de la navigation fluviale
- la pêche continentale et la pisciculture
- les superficies irrigables et non-irrigables, la qualité des terres arables, les infrastructures d'irrigation existantes ou requises
- le volume d'eau disponible dans les principaux cours d'eau
- les activités économiques existantes ou proposées (industries, mines, tourisme, transports...)
- les facteurs sociaux ou sociologiques

En présence de telles lacunes, de nombreux observateurs arrivent à la conclusion qu'un projet de barrage conduira presqu'infailliblement à une utilisation moins qu'optimale des ressources.

#### IV - OBJECTIFS DE L'ETUDE

A la lumière de ces avantages et inconvénients l'étude devra :

- indiquer le rôle possible du développement multisectoriel des bassins fluviaux et lacustres en Afrique par lequel des Etats riverains d'un même bassin peuvent avantageusement mettre en commun certaines de leurs ressources pour instaurer une coopération fructueuse et solidaire, basée sur un développement intégré les préparant ainsi à instaurer une intégration économique par des pôles de croissance capables de dynamiser les économies nationales.
- faire ressortir les avantages liés à une telle approche sous-régionale pour résoudre les domaines aussi variées que : l'irrigation, la navigation, l'alimentation en eau des centres urbains, l'hydroélectricité, la protection de l'environnement, le reconditionnement du milieu naturel etc...

Cette étude qui intéresse la plupart des responsables des organisations intergouvernementales africaines, pourrait constituer la toile de fonds des futures discussions entre eux et les bailleurs de fonds sur les modalités de la réalisation des programmes envisagés pour la mise en valeur des bassins fluviaux et lacustres.

Elle devra ainsi répondre aux différentes préoccupations et inquiétudes souvent véhiculées naïvement par la presse nationale et internationale et qui retardent gravement la mise en oeuvre rapide des programmes existants et par delà elle le redressement économique de l'Afrique.

Dans la réalisation de cette étude, il sera évidemment entrepris des études de cas sur les programmes existants des organisations intergouvernementales comme l'OMVS, pour appuyer les différentes analyses sur des faits réels pouvant servir à la définition de stratégies réalistes de développement intégré des bassins fluviaux et lacustres, dont la mise en oeuvre pourrait constituer une des réponses possibles à la crise économique Africaine actuelle.

Il serait par ailleurs opportun que cette étude prenne en compte le plan de Lagos et les différents programmes de redressement économique et financier retenus pour l'Afrique.

Enfin cette étude devra être le maillon de l'étude sur les efforts de rationalisation des organisations inter-gouvernementales et comporter des orientations pour la restructuration des organisations des Bassins fluviaux et lacustres.

Pour toutes ces raisons, le Haut-Commissariat de l'OMVS, souhaite obtenir l'appui du PNUD et de la C.E.A pour la réalisation de cette étude et la mise sur pieds d'une commission des Bassins fluviaux et lacustres en Afrique, première étape d'une rationalisation et d'une intégration des O.I.G chargés de l'Aménagement des Bassins fluviaux et lacustres.

SONATEL - BIENVENUE  
00846 CA 0980210294  
51670 ORMIVAF SG  
126 1448 1991  
21029 UNECA ET  
51670 ORMIVAF SG

FROM THE OMVS HIGH COMMISSIONER  
TO THE ECA EXECUTIVE SECRETARY ADDIS ABABA  
NR 0183 DU 6 MAI 1991

HONOUR TO ACKNOWLEDGE RECEIPT OF YOUR TLX DATES 29 APRIL 1991.  
HOWEVER ON ACCOUNT OF CHANGES BROUGHT TO OUR WORKING SCHEDULE WE VERY  
MUCH REGRET NOT TO BE IN A POSITION TO PARTICIPATE IN THE MEETINGS.  
YOU HAVE BEEN KIND ENOUGH TO INVITE US TO ATTEND  
NOTWITHSTANDING HAVE SENT YOU AN EXHAUSTIVE DOSSIER ON THE STUDY OF  
RIVER AND LAKE BARINGO IN AFRICA AND WOULD WISH THAT THE MEETING MAY  
STUDY IT FAVOURABLY.

HIGH CONSIDERATION  
FOR THE HIGH COMMISSIONER ABSENT  
MOULAYE ABDALLAH OULD MOULAYE HASSANE  
SECRETARY GENERAL

\*  
21029 UNECA ET  
51670 ORMIVAF SG  
=

-0-02154-E:304-H:1214B-CFC:RASD

SONATEL - BIENVENUE  
00846 GA 098021029+ \*  
51670 ORMIVAF SG  
126 1448 /991  
21029 UNECA ET\*  
51670 ORMIVAF SG

FROM THE OHVS HIGH COMMISSIONER  
TO THE ECA EXECUTIVE SECRETARY ADDIS ABABA

NR D163 DU 6 MAI 1991

HONOUR TO ACKNOWLEDGE RECEIPT OF YOUR TLX DATES 29 APRIL 1991  
HOWEVER ON ACCOUNT OF CHANGES BROUGHT TO OUR WORKING SCHEDULE WE VERY  
MUCH REGRET NOT TO BE IN A POSITION TO PARTICIPATE IN THE MEETINGS  
YOU HAVE BEEN KIND ENOUGH TO INVITE US TO ATTEND  
NOTWITHSTANDING HAVE SENT YOU AN EXHAUSTIVE DOSSIER ON THE STUDY OF  
RIVER AND LAKE BASINS IN AFRICA AND WOULD WISH THAT THE MEETING MAY  
STUDY IT FAVOURABLY.

HIGH CONSIDERATION  
FOR THE HIGH COMMISSIONER ABSENT  
MOULAYE ABDALLAH OULD MOULAYE HASSANE  
SECRETARY GENERAL

\*  
21029 UNECA ET  
51670 ORMIVAF SG

=  
-D=02:54-E:304-H:12:48-CFC:RASD

N° 0 0 2 9 0

02 MAI 1991

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Suite à un empêchement de dernière minute, je n'ai pu participer à la réunion conjointe CEA/PNUD/OIG.

J'en suis réellement désolé.

Par la présente, je vous fais tenir un dossier complet sur l'étude que nous souhaitons faire réaliser et qui est relative aux organisations des bassins fluviaux et lacustre en Afrique.

Je vous saurais gré de l'appui que vous voudrez bien nous apporter auprès du PNUD, afin de mobiliser le financement nécessaire.

Dans l'espoir d'une suite favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Exécutif, à l'assurance de ma haute considération.

Ahmed Mohamed AG HAMANI.



Obj. : - Eléments d'orientation de  
l'étude sur les bassins  
fluviaux et lacustre en  
Afrique.

- Note sur l'O.M.V.S.

A Monsieur le Secrétaire Exécutif  
de la C. E. A.  
ADDIS ABEBA

E T H I P I E

Guinée-Bissau

Monsieur le Président,

Distingués chefs d'Etat,

Excellence, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que nous participons à ce Forum de Kampala visant débattre des problèmes liés à la sécurité collective de notre cher Continent en vue de garantir la stabilité et la transformation socio-économique de l'Afrique ayant comme préalable la promotion de la coopération et l'intégration continentales malgré la balkanisation qu'on a subie.

Il nous faut entreprendre une relecture du concept de la sécurité en Afrique. Les problèmes auxquels notre Continent doit faire face et qui sont à l'origine de notre instabilité méritent, de notre avis, une analyse approfondie de façon à permettre à cette Conférence de contribuer positivement à la stabilité politique, condition sine qua non à la promotion du développement.

La sécurité est une condition indispensable du progrès, mais son concept classique lequel réside dans la priorité accordée à la manutention d'une force militaire et paramilitaire doit être changée vers un développement sûr des infrastructure socio-économiques garantissant la paix civile, la justice sociale et le progrès. A notre époque et après la fin de la guerre froide l'intégration économique prend une allure particulière. C'est dans cette perspective que nous croyons être un des vecteurs essentiels de la sécurité collective en Afrique la consolidation de la coopération régionale et intra-régionale de notre Continent.

La sécurité collective de l'Afrique n'est seulement pas mise en cause par des guerres civiles, des coups d'Etat ou bien par des menaces de l'extérieur. Au contraire, l'Afrique, qui a enregistré près de 60 coups d'Etat et plusieurs tentatives de renversement par la force des régimes légalement établis, doit extraire de ces situations d'insécurité les leçons que l'amène à la conclusion que la fragilité de son économie peut conduire à l'insécurité.

Le triste spectacle des conflits frontalières qu'ont abouti dans certains cas à un affrontement militaire et ne résultant pas pour l'essentiel des interventions extérieures, ont surtout trait à l'insuffisante intégration de nos économies et à l'incipiente coopération intra-africaine.

Notre pays, la Guinée-Bissau, est disposé à collaborer avec tous les pays frères d'Afrique pour l'édification de la "Maison Commune Africaine", une fois respectée les conquêtes de notre peuple, acquises au dépens d'innombrables sacrifices en vies humaines.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

Notre époque se caractérise, comme vous le savez, par la constitution de grands espaces économiques. Le panafricanisme, érigé auparavant en étandard, par les pionniers de l'indépendance de l'Afrique, parmi d'autres, atteint aujourd'hui une nouvelle dimension et acuité.

A l'étape actuelle à laquelle nous nous trouvons et caractérisée par la naissance du pluralisme politique dans la plupart de nos pays, nous devons mettre l'accent sur les transformations économiques et sociales qui s'imposent en sauvegardant l'indépendance de pensée et d'action face à toutes les tentatives de l'extérieur visant à mettre en cause la stabilité de notre Continent.

Il est urgent, à notre avis, de repenser notre stratégie face à la production et à la répartition de la richesse. Nécessairement, nous devons revoir la stratégie du développement socio-économique de chacun de nos pays en ordre à la mettre en accord avec l'impératif des intégrations économiques régionales et continentale.

L'Afrique a perdu des nombreuses vies humaines à cause de la guerre civile dont l'Angola, le Mozambique, le Libéria, l'Ethiopie, la Somalie, le Soudan, etc., sont d'exemples significatifs. Au delà des vies humaines l'Afrique a subi également des destructions d'infrastructures économiques et sociales estimées à

plusieurs milliards de dollars U.S.A., problème commun à un grand nombre de nos pays, en dépit du progrès économique et social.

Notre Délégation a la conviction que la sécurité collective en Afrique doit se baser sur une économie autosoutenue et sur l'intégration économique régionale et continentale.

L'instabilité vécue par l'Afrique à partir des années 60, due en partie à la guerre froide et à l'Apartheid, tous les deux maintenant en déclin, sinon en extinction, nous offre un tableau privilégié pour redéfinir nos rapports dans le sens de l'approfondissement et de la diversification. Il est urgent de mettre sur pied un organe de sécurité pour l'Afrique étant capable de contribuer à la rationalisation des dépenses militaires et à la coordination d'actions ayant pour but la préservation du Continent d'agression venue de l'extérieur. Cet organe aurait un caractère dissuasif et pourrait fonctionner si l'organisme de conciliation et médiation prévue dans la Charte de l'OUA était redynamisé et agissait comme complément en cas de besoin.

Monsieur le Président,  
Messieurs les Ministres et Distingués délégués,

En terminant, nous voudrions remercier le Gouvernement et le peuple Ougandais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé depuis notre arrivée et les excellentes conditions de travail mises à notre disposition et qui garantissent le plein succès à ce Forum.

Nous sommes convaincus que l'esprit de KAMPALA - celui de la fraternité génueine africaine - guidera nos travaux en ouvrant une nouvelle page en ce qui concerne les relations entre nos pays, pour la sauvegarde de la sécurité collective en Afrique, la seule garantie du progrès économique, social et culturel des peuples africains dans la voie de la paix et du bonheur.

Je vous remercie de votre attention.